

Estavayer

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **5 (1929-1930)**

Heft 7

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-707136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la Suisse a courus et le rôle que notre Armée a joué dans la sauvegarde de notre territoire.

Nous souhaitons, comme le dit M. le colonel divisionnaire Guisan dans sa belle préface, «que le livre du colonel Cerf pénètre dans tous les milieux», parce qu'il sera pour beaucoup, un document, pour vous, un souvenir, pour nos successeurs, une leçon.

Ajoutons que l'ouvrage comprendra 300 pages richement illustrées, et paraîtra à la mi-décembre, chez Payot, éditeurs, Lausanne.

Désireux d'en favoriser la diffusion parmi nos camarades, nous avons organisé une souscription qui restera ouverte jusqu'au **10 décembre**, au prix exceptionnel de **4 fr.** Passé ce délai, le livre sera mis en vente dans les librairies, mais à un prix plus élevé.

Par conséquent, nous vous prions de vous adresser sans retard au: Secrétariat des officiers et sous-officiers de Delémont et environs, lieut. **Steiner**, Delémont.

Salutations patriotiques

Société fédérale des Sous-officiers, Section de Delémont et environs:

Le Président:
Girodat, fourrier.

Le Secrétaire:
Sémon, apté.

Nous espérons que cet appel sera entendu et que l'ouvrage si intéressant du Colonel Cerf aura tout le succès qu'il mérite.



Leichtes Maschinengewehr getarnt. (M. Kettel, Genf.)
Fusil-mitrailleur dissimulé par des branchages.

Question de routes

Lettre ouverte au 1er lieutenant Dunand.

Cher camarade,

Permettez à un officier du Gothard de vous adresser quelques mots. J'ai lu avec grand intérêt votre article dans «Le Soldat Suisse» du 7 novembre, intitulé «Questions de routes». Il est très estimable qu'il y ait encore en Suisse des cercles qui s'occupent de questions de notre défense nationale, surtout dans un cas comme le présent qui mérite tout intérêt et qui, penserait-on, peut être jugé par chaque citoyen suisse, qu'il soit stratège ou non.

Mais ne confondons pas. Il y a dans votre article deux erreurs. Vous dites: «Aujourd'hui tout est changé: une belle route permet aux gros camions, donc aux canons lourds d'arriver en un point d'où on domine nos ouvrages fortifiés du Gothard qui dès lors deviennent inutiles.» Vous allez trop vite, mon camarade. 1°: les ouvrages fortifiés qui sont à portée des canons lourds en position au col du San Giacomo ne font qu'une petite

partie des fortifications du Gothard.) 2°: bien que ce fait soit assez regrettable, il est inévitable en guerre que des positions soit d'artillerie soit d'infanterie, soient à portée de canons ou de mitrailleuses ennemies. Il serait trop beau de pouvoir entrer en guerre avec la sécurité absolue de ne pas être exposé aux armes de l'ennemi! Je ne dis pas que la construction de la route en question soit un fait d'aucune importance, bien au contraire, mais c'est aller trop loin, et cela fausse les idées du public de vouloir prétendre qu'en conséquence de ce fait nos fortifications deviennent inutiles. Du reste j'estime que nos organes responsables, c'est-à-dire les autorités militaires et surtout le commandant des fortifications du St. Gothard portent toute l'attention nécessaire à la question.

Je suis tout à fait d'accord avec vous que les intérêts touristiques ne valent pas le risque militaire. Que la route de la Valle Bedretto jusqu'au Giacomo soit construite ou non, cela ne changera rien au fait que la route italienne est une route purement militaire. Et nous avons assez de preuves de la manière dont l'Italie supprime le tourisme dans des secteurs qui ont pour elle une importance stratégique.

Vous m'excuserez d'avoir pris la parole pour vous rendre attentif à des erreurs. Mais il faut voir les choses comment elles se présentent. Du reste soyez sûr que les sous-officiers ne seront pas les seuls «à ne pas le permettre»...!

Coire, le 10 novembre 1929. **Capitaine Pfister.**

P. S. Nous publions avec grand plaisir ces lignes du Capitaine Pfister. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de souligner en lisant sa lettre que nous n'avons pas commis d'erreurs. Nous avons insisté peut être trop énergiquement sur le danger de la nouvelle route militaire en question. Puisque notre étude a permis la réponse que nous venons d'insérer, le but est atteint: nous avons attiré l'attention des compétences sur une affaire qu'il importe de ne pas passer sous silence. D.

1) C'est suffisant! (réd.)

Estavayer

La petite cité vieillotte, dresse dans le ciel d'un bleu toujours égal les flèches de son château et la mélancolie de ses murailles grises. Tout autour de la ville court la ligne monotone des collines où les taillis coupent de leurs bandes vertes le brun terne des cultures. Quelques fermes au toit bas se tapissent dans un repli du terrain.

La ville, toute l'année somnole, rêvant à d'autres temps, à son passé de gloire et dont il ne lui reste que des tours, des pierres et une belle église au clocher effilé d'où les heures lentement s'épandent en notes grêles.

Brusquement la cité paisible a été tirée de sa vie tranquille et tandis qu'un orchestre de «Bénichon» invite la jeunesse au plaisir, une musique plus martiale appelle des hommes au devoir. A côté des ponts de danse, des soldats ont passé.

Pendant quelques jours les rues pittoresques se sont animées d'un incessant va et vient et sur le pavé inégal les chevaux piaffent. Devant les hôtels où se trouvent les officiers supérieurs, les automobiles ronflent, des sentinelles, l'arme portée font le cent pas sur le trottoir, un avion survole la place.

Un détachement passe, les chevaux lourdement chargés vont les oreilles basses, ils contemplent cette masse inusitée de maisons, de leurs grands yeux étonnés, où l'on peut lire parfois la nostalgie des chemins de campagne. Ils ont les jambes lasses d'avoir parcouru les longues routes trop plates d'où la poussière s'élève

en tourbillons qui étouffent. Et les hommes derrière eux vont posément de leurs pas allongés.

Le soir doucement se glisse partout et un peu de fraîcheur s'étend. Les lampes électriques piquent l'obscurité de petits points ; les soldats jouissent d'un moment de liberté et envahissent les rues et les cafés.

Mais vient l'heure de la retraite et la tranquillité règne à nouveau dans la petite ville. Pour nos braves fantassins l'aube arrivera trop tôt. Il faudra sur les routes blanches de poussière, sur les routes brûlantes, faire de longues marches. Parfois un court arrêt, un repos à la fraîcheur d'un bois, sacs à terre pour un instant, quelques-uns s'allongent et les paupières lourdes de sommeil glissent et se ferment ; oubli momentanément des fatigues, délassements des membres raidis par la marche et des épaules meurtries par le sac, un quart d'heure de fraîcheur accordé aux militaires.

... Et puis un commandement, le bataillon reformé en colonne repart ; une petite ville apparaît, blottie dans un repli de terrain, des portes s'ouvrent, des gamins

crient, les habitants accourent et malgré la lassitude, les jarrets se tendent, un éclair d'orgueil s'allume au fond des prunelles des braves soldats et le bataillon aligné, compact, défile en une belle allure, martelant le pavé de son pas cadencé. La ville est franchie, encore des prés, des bouquets de bois, des ruisseaux, l'étape est proche, les hommes songent à la paille fraîche qu'ils vont trouver au cantonnement ; ils pensent aussi à la gamelle de café, accompagné d'un extra « un morceau de gâteau » de ces grands gâteaux de chez nous ; ils pensent peut-être aussi à la salle d'auberge où la servante accorte remplit les verres d'un vin clair ; le temps paraît court, les soldats sont joyeux et contents de donner en ce soir de septembre un concert fort goûté de toute la population.

Puissent-ils après ce cours rentrer heureux et en bonne santé au milieu des leurs, puissent-ils garder le meilleur souvenir de la cité hospitalière, c'est ce que la petite ville staviacoise souhaite aux fidèles défenseurs de notre chère Patrie. (« Nord Vaudois », Yverdon.)



Offene Worte zur Unteroffiziersfrage.

Von Adj.-Uof. E. Möckli.

(Schluss.)

Im übrigen darf das Offizierskorps, vielleicht mehr als bis anhin, dazu beitragen, das **Standesbewusstsein** des Unteroffiziers zu heben und die Autorität zu fördern, soweit sich dies durch äussere Mittel erreichen lässt. Es gibt da gewisse Zugeständnisse, die von den Unteroffizieren überaus dankbar aufgenommen werden und den Soldaten zugleich zeigen, dass der Offizier seine Mitarbeiter zu schätzen versteht und ihnen Vertrauen entgegenbringt. Es sollte einfach nicht mehr vorkommen, dass ein höherer Befehl im Wiederholungskurs bestimmt, für die Unteroffiziere sei Unterkunft auf Stroh anzuordnen. Dieser Fall hat sich im Herbst 1929 ereignet und er hätte viel böses Blut geschaffen, wenn die in Frage kommenden Einheitskommandanten nicht auf ihr eigenes Risiko hin den Bezug von Betten gestattet hätten. Auch der Korporal soll, wo die Verhältnisse es erlauben, das Recht haben, ein Bett auf eigene Kosten zu belegen und aus einem Teller, statt aus dem Gamellendeckel zu essen. Jeder Feldweibel und jeder Fourrier ist so findig, ein entsprechendes Lokal zu entdecken, wo die Unteroffiziere ihr Essen einnehmen und in ihrem « Kasino » Gedanken austauschen können. Der heutige Kommandant der 5. Division hat schon vor 20 Jahren in seinem Bataillon derartige Zugeständnisse an das Unteroffizierskorps von sich aus gemacht, und zwar mit ausgezeichnetem Erfolg. Es muss als Rückschritt bezeichnet werden, wenn heute diese kleinen Zutrauensäusserungen den Unteroffizieren da und dort entzogen werden möchten.

Auch bezüglich des **Abendausganges** darf der Einheitskommandant unbedenklich weniger ängstlich sein, als er es heute in den meisten Fällen noch ist. Korporalen und Wachtmeistern dürfte der Ausgang bei nor-

maler Tagwache überall ohne Schaden für die Truppe auf frühestens 23 Uhr bemessen und den höheren Unteroffizieren freier Ausgang gestattet werden. Im Herbst 1915 hatte sich der Schreiber dieser Zeilen herausgenommen, seinem Bataillonskommandanten den Wunsch zu unterbreiten, den Unteroffizieren mit diesen Zeitanträgen ihren Ausgang zu gestatten. Das wurde im Einverständnis mit dem Regimentskommandanten gewährt, erst versuchsweise, dann bedingungslos, und zwar mit dem Erfolg, dass 14 Tage später auf Antrag des Bataillonskommandanten die gleiche Vergünstigung für die Unteroffiziere im Regiment und kurz hernach in der ganzen Division zugestanden wurde. Man machte damit keine schlechten Erfahrungen; die Unteroffiziere zeigten sich dieses Vertrauens würdig und die Mannschaft erkannte, dass die Arbeit ihrer vielgeplagten nächsten Vorgesetzten anerkannt wurde.

General Ulrich Wille hat seine glänzenden Erfolge als Soldatenerzieher erreicht durch das **volle Vertrauen**, das er in die Truppe setzte. Er hat die Offiziere von der drückenden Bevormundung der alten Instruktoren dadurch befreit, dass er ihnen vertrauensvoll die ganze Verantwortung für die Ausbildung der Truppe in die Hand legte, und er hat sich durch keinerlei Misserfolge und Rückschläge davon abbringen lassen, den als richtig anerkannten Weg innezuhalten. Damit hat er unser Offizierskorps zu dem gemacht, was es heute ist und damit hat er die erste Bedingung dafür geschaffen, dass unsere Armee 1914—1918 ihre Aufgabe erfüllen konnte. Möge das heutige Offizierskorps den Unteroffizieren in diesen kleinen Dingen wenigstens, die ausserdem den Vorzug haben, dass sie nichts kosten, gleiches Vertrauen entgegenbringen wie sein grosser Lehrer! Ich bin überzeugt, dass es damit zur Vervollkommnung unserer Armee einen wesentlichen Schritt nach vorwärts unternimmt. Misserfolge werden selbstverständlich auch hier nicht ausbleiben. Sie berechtigen aber nur, die Fehlbaren in jedem einzelnen Fall empfindlich zu bestrafen